

DELIBERATION N° 147/77 : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1977 DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal regrette de n'avoir reçu le projet de budget supplémentaire de l'exercice 1977 qu'en séance et de n'avoir pu l'étudier.

Monsieur JULLIEN, responsable de la Commission des FINANCES, informe le Conseil que cette commission n'a pas eu le temps matériel d'examiner le projet de budget supplémentaire 1977 qui ne lui a été remis que 48 heures avant cette séance. Puis Monsieur JULLIEN donne lecture du projet de budget supplémentaire 1977. Le budget supplémentaire pour l'exercice 1977 est adopté à l'unanimité suivant les propositions de Monsieur le Maire et arrêté aux chiffres suivants :

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1977 - BALANCE GENERALE

LIGNE	LIBELLES	PROPOSITIONS DU MAIRE	VOTES
	A DEPENSES REELLES (D + E)	5 025 941, 32	5 025 941, 32
B	Dépenses ordinaires totales	697 830, 25	697 830, 25
C	Prélèvements pour dépenses extraordinaires	524 772, 67	524 772, 67
D	Dépenses ordinaires réelles (B - C)	173 057, 58	173 057, 58
E	Dépenses extraordinaires	4 852 883, 74	4 852 883, 74
	F RECETTES REELLES (I + J)	5 032 036, 52	5 032 036, 52
G	Recettes extraordinaires totales	4 852 883, 74	4 852 883, 74
H	Prélèvements sur recettes ordinaires ...	524 772, 67	524 772, 67
I	Recettes extraordinaires réelles (G + H)	4 328 111, 07	4 328 111, 07
J	Recettes ordinaires	703 925, 45	703 925, 45
	K DEFICIT GLOBAL DE CLOTURE (A-F)		
	EXCEDENT GLOBAL	6 095, 20	6 095, 20

Monsieur JULLIEN demande aux Conseillers Municipaux de réunir leur commission afin d'établir un recensement des dépenses à prévoir en 1978 ; ceci servira de base à l'établissement du budget primitif 1978.